Université de Strasbourg

MASTER - STAPS : management du sport

Sport et aménagement des territoires

Langue du parcours			Français
ECTS			120 ECTS
Volume horaire			
TP : 0h	TD : 438h	CI : 0h	CM : 208h
Formation initiale			Oui
Formation continue			Oui
Apprentissage			Non
Contrat de professionnalisation			Oui
Stage : (durée en semaines)			22

Pré-requis obligatoires

Pour être recruté en M1, dans le cas général, il faut être titulaire *a minima* d'une Licence 3 dans les domaines STAPS, droit/science politique, géographie/aménagement, sociologie, économie/gestion, ou d'un diplôme équivalent d'une grande école (d'ingénieur, d'architecte, etc.) ou être titulaire d'une 3e année d'IEP.
Pour être recruté en M2, dans le cas général, il faut être titulaire *a minima* d'une première année de Master dans les domaines STAPS, droit/science politique, géographie/aménagement, sociologie, économie/gestion, ou d'un diplôme équivalent d'une grande école (d'ingénieur, d'architecte, etc.) ou être titulaire d'une 4e année d'IEP.
Une autre voie est possible (pour l'entrée en M1 ou directement en M2) : l'entrée en formation peut être autorisée en l'absence du niveau indiqué ci-dessus par le biais de la procédure de validation des acquis professionnels et personnels.
Il faut par ailleurs, que ce soit en M1 ou en M2 :
- maîtriser la langue française
- pouvoir faire état d'une expérience dans le domaine du sport et/ou des activités physiques.

Objectifs du parcours

La formation a pour objectif de former des cadres capables de gérer des équipements sportifs et de loisir, de concevoir des aménagements sportifs et de loisir, de coordonner l'équipe ou le service concernés, dans le secteur public ou le secteur privé, de réaliser des diagnostics territoriaux, et de faire participer les différents acteurs et la population concernés à des projets d'aménagement et d'équipements, en intégrant les connaissances les plus récentes et les plus pointues sur ces sujets.

Plaquette du Master SAT
Vidéo STAPS Giovanni Agosta
Vidéo de présentation générale du sport et de l'aménagement des territoires

Compétences à acquérir

La formation permet d'acquérir des compétences diversifiées:
1. Concevoir, aménager, requalifier, réhabiliter des espaces sportifs et de loisirs.
2. Gérer un parc d'équipements sportifs et de loisirs.
3. Analyser les usages/demandes et les « usagers » sportifs : enquêter, consulter, observer.
4. Élaborer un diagnostic territorial approfondi, piloter un projet sportif et en assurer la promotion (marketing territorial).
5. Connaître les normes et les transformations de l'action publique locale, nationale et européénne dans le domaine de l'aménagement sportif des territoires.

Poursuite d'études

Possibilité de poursuite d'études en doctorat STAPS mention « Sciences sociales du sport » (École doctorale « Sciences Humaines et Sociales. Perspectives européennes », Université de Strasbourg).

Insertion professionnelle, exemples de débouchés possibles :

- Assistant programmiste Equipements/aménagement sportif
- Stadium Manager (club de football professionnel)
- Directeur d'un Basket Center
- Directeur d'un service des sports
- Directeur d'une base nautique
- Directeur administratif d'un club Omnisport
- Responsable des installations sportives dans une collectivité locale
- Responsable du service Patrimoine sportif dans une collectivité locale
- Chargé de mission schéma départemental sports de nature (service départemental)
- Chargé de mission Aménagement et développement des mobilités actives et durables
- Chargé de mission Diagnostic territorial "Sport"
- Chargé de mission Aménagement et Développement Station de ski/d'altitude

- Chargé de développement touristique activités de pleine nature, Parc Naturel Régional
- Chargé d'étude et de projets d'ingénierie sportive, environnementale et paysagère

Codes ROME

- G1403 - Gestion de structure de loisirs ou d'hébergement touristique
- K1802 - Développement local

Stage et projet tutoré

Stage obligatoire à partir de mars pour une durée de 8 et 26 semaines pour le M1 et de 14 et 26 semaines pour le M2.
En M1 comme en M2, des études commanditées par nos partenaires sont confiées à des groupes d'étudiants (avec tutorat d'experts) et entrent dans la notation de certaines unités d'enseignement. Ces études rythment la formation en permettant aux étudiants d'appliquer les connaissances transmises en cours et d'approfondir tout en les concrétisant les compétences des étudiants.

Contacts

- William Gasparini : william.gasparini@unistra.fr
- Laurence Jeanmairet : jeanmair@unistra.fr
- Michel Koebel : mkoebel@unistra.fr

Master 1 - Sport et aménagement des territoires

Semestre 1 - SAT

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 : Initiation à la recherche (S1)	6 ECTS			42 h		150 h	
Méthodologie de la recherche et des études appliquées en management du sport (1)				10 h			
Etudes appliquées (S1)				32 h			
UE 2 : Outils professionnels (S1)	6 ECTS	16 h		40 h		150 h	
Professional English (1)				20 h			
Activités physiques et sportives (APS) spécifiques au Management du sport				20 h			
Economy of sport and Leisure		16 h					
UE 3 : Connaissances des milieux d'intervention	6 ECTS	22 h		22 h		150 h	
Politiques, organisations, acteurs et professions		22 h		22 h			
UE 4 : Outils d'analyse	9 ECTS	16 h		30 h		225 h	
Analyse de données et logiciels de traitement statistique		2 h		16 h			
Cartographie		8 h		8 h			
Comptabilité		6 h		6 h			
UE 5 : Sciences de l'aménagement des territoires sportifs et de loisirs	3 ECTS	20 h		20 h		75 h	
Droit des collectivités, urbanisme, aménagement		20 h		20 h			

Semestre 2 - SAT

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 : Initiation à la recherche (S2)	6 ECTS	8 h		44 h		150 h	
Méthodologie de la recherche et des études appliquées en Management du sport (2)				10 h			
Etudes appliquées				24 h			
La recherche en aménagement des territoires et politiques sportives		8 h		10 h			
UE 2 : Outils professionnels (S2)	12 ECTS			34 h		300 h	26 sem
Professional English (2)				20 h			
Stage avec retour d'expérience				14 h			26 sem
UE 3 : Connaissances des mondes du sport et de l'activité physique	6 ECTS	22 h		22 h		150 h	
Sociologie du sport, de l'activité physique et des mobilités actives : usages et usagers		22 h		22 h			
UE 4 : Outils du management de projet	6 ECTS	20 h		20 h		150 h	
Méthodologie de projet, diagnostic territorial, évaluation, communication		20 h		20 h			

Master 2 - Sport et aménagement des territoires

Semestre 3 - SAT

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE1 : Langues appliquées	3 ECTS			20 h		75 h	
Anglais				20 h			
Allemand				20 h			
UE 2 : Conception et aménagement des espaces sportifs et de loisirs	6 ECTS	26 h		6 h		150 h	
Sciences de l'aménagement		20 h					
Conception du mémoire		6 h		6 h			
UE 3 : Gestion des équipements	6 ECTS			36 h		150 h	
Gestion des structures				22 h			
Analyses professionnelles (public / privé)				14 h			
UE 4 : Analyse de la demande sportive et participation des publics	6 ECTS	10 h		32 h		150 h	
Sciences sociales de la demande sportive		10 h					
Projets tutorés				18 h			
Informatique				14 h			
UE 5 : Pilotage des politiques sportives territoriales : diagnostic, marketing territorial	6 ECTS	18 h		12 h		150 h	
Dynamiques sportives et territoriales		10 h					
Analyses professionnelles		8 h		12 h			
UE 6 : Evolutions de l'action sportive publique	3 ECTS	12 h				75 h	
Transformation de l'action publique sportive du local à l'Europe : sport, loisirs et mobilité active		12 h					

Semestre 4 - SAT

	ECTS	CM	CI	TD	TP	TE	Stage
UE 1 : Etudes appliquées : formation et suivi	6 ECTS	8 h		28 h		150 h	
Equipements sportifs : du programme à la programmation		8 h		8 h			
Projets tutorés				20 h			
UE 2 : Stage en situation	9 ECTS					225 h	26 sem
Stage étudiant (entre 14 et 26 semaines)							
UE 3 : Formation à la production d'un mémoire professionnel ou de recherche	12 ECTS	6 h		24 h		300 h	
Construction du mémoire		6 h					
Suivi individualisé des mémoires professionnels				24 h			
UE 4 : Formation à la recherche	3 ECTS	4 h		6 h		75 h	
Formation à la méthodologie de la recherche fondamentale et finalisée		4 h		6 h			